

tiennent évidemment compte de cette supposition. Heureusement, toutefois, la tournure des événements historiques peut varier. C'est en vue de prévenir la répétition d'erreurs du passé que les membres de notre groupe doivent lutter pour ouvrir les yeux de nos propres concitoyens afin qu'ils ne se laissent pas prendre aux artifices du parti tory. Il est évident, à en juger par son attitude depuis son dernier congrès, que le parti tory fonde ses espérances sur la répétition de ce qui s'est produit en 1911. D'une extrémité du pays à l'autre se poursuit une campagne de publicité tendant à faire accepter le nouveau chef à la population, et les ondes nous apportent des éloges grandiloquents de l'homme et de son aptitude à résoudre tous nos problèmes. Nulle part cependant, plus que dans Québec, cette explosion n'a pris la forme d'un effort concerté en vue de le présenter comme le champion des droits des minorités.

M. Brooks: Que penser de Nicolet-Yamaska?

M. Picard: Lors des élections générales, mes amis auront la réponse de Nicolet-Yamaska.

M. Brooks: Nous l'avons déjà eue.

M. Picard: Vous n'aurez pas alors un candidat qui cache son chef, mais un candidat qui est obligé de le montrer. Dès qu'il le montrera, toute la population de la province de Québec lui répondra comme il convient, et vous verrez les résultats.

L'attitude du parti d'en face démontre à l'évidence, que depuis son congrès il croit avoir repris de la vigueur et que ses membres s'imaginent que la population les prendra pour des hommes nouveaux. Ils ne prendront au dépourvu ni la population de Québec ni celle du Canada. Par ailleurs, on a tout fait pour discréditer le premier ministre aux yeux des habitants de sa propre province, comme on l'a bien vu dans Nicolet-Yamaska, que vient de mentionner l'honorable député. Le candidat conservateur y était entouré d'isolationnistes comme Sauriol. Ceux qui se disent torys et conservateurs devraient rougir de prononcer le nom de Nicolet-Yamaska où la campagne a été disputée non pas sur le terrain conservateur, mais sur le terrain isolationniste et nationaliste, avec l'appui des isolationnistes québécois et de Sauriol qui, à un moment donné, aurait pu être en prison au lieu d'être libre.

M. Brooks: C'est ce que font, depuis des années, les honorables vis-à-vis.

M. Picard: Le Québec a été témoin des alliances les plus étranges et les plus bizarres. A Québec, on peut entendre M. Chaulout, dont les vues extrémistes sont connues

[M. Picard.]

de tous, déclarer de son siège à l'assemblée législative sa conviction que, même si M. Drew est "impérialiste", le destin du Canada français est plus en sûreté entre ses mains qu'entre celles du premier ministre, qu'il qualifie de "colonialiste". Voilà exactement le genre d'attaque lancée contre Laurier, dans sa propre province, en 1911. Mais que mes honorables amis ne s'y trompent pas. La population du Québec a tellement regretté son ingratitude d'alors envers Laurier qu'elle ne sera pas dupe aujourd'hui. Elle a eu une leçon. Elle n'ignore pas qu'on peut maintenant juger les hommes qui dirigent les deux grands partis, précisément à la façon dont ils ont agi en cette enceinte depuis le début de nos délibérations. Elle sait très bien distinguer le premier ministre, qui s'est montré homme d'État de la plus grande habileté et de tout premier plan, du chef de l'opposition qui n'a pas manqué une occasion de faire appel aux préjugés afin de susciter dans la province de Québec le sentiment que, nonobstant ce qu'il a dit par le passé, il est le sauveur de la province, ce qu'il voudrait bien être. C'est une imposture, une farce et mes honorables amis le savent bien. On a beaucoup critiqué, au cours d'un récent débat, la méthode utilisée pour modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique dont les conservateurs ont fait un hochet politique depuis deux ans. La question a été si parfaitement traitée par tant de députés de ce côté-ci de la Chambre, que je juge inutile de répéter leurs arguments. Néanmoins, au moment où nos adversaires cherchent à se faire passer pour les sauveurs des droits des minorités et des provinces, il n'est pas sans intérêt de remarquer que sur les dix amendements apportés à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, si étrange que cela puisse paraître, cinq ont été réalisés par un gouvernement conservateur et cinq par un gouvernement libéral.

Pour ce qui est des cinq amendements adoptés sous un gouvernement conservateur, dans aucun cas on n'a obtenu le consentement des provinces. Cependant, aujourd'hui, nos collègues invoquent le prétexte que nous devrions demander aux provinces d'approuver toute mesure prise à la Chambre en vue de modifier la constitution. En 1871, la question de l'établissement des provinces de l'Ouest s'est posée, mais personne du côté conservateur de la Chambre n'a demandé que la question soit soumise aux provinces. Halton et Mackenzie, tous deux libéraux, ont demandé, à titre de première sauvegarde, que la Chambre fasse